

LA PSEUDO SECONDE LETTRE DE CLEMENT AUX CORINTHIENS, HOMÉLIE DU II^E S.

Cette homélie (cf. XV, 2 ; XVII, 3 ; XIX, 1), composée sans véritable plan entre 120 et 150, était jointe à la lettre de Clément aux Corinthiens dans le manuscrit *Alexandrinus* du Nouveau Testament avec le titre *Deuxième épître aux Corinthiens de Clément*. Mais, comme la critique actuelle, Eusèbe (cf. *HE*, III, 38, 4) et Jérôme¹ ne l'attribuaient déjà pas à Clément.

Son thème majeur, de type moral, est celui de l'accomplissement des bonnes œuvres et de la pratique de la pénitence – aumône, jeûne, prière (XVI, 4) – pour garder « pur et immaculé notre baptême » (VI, 9) et entrer dans la vie éternelle, en considération des souffrances endurées par le Christ et en dette de reconnaissance pour un tel salut (cf. I, 2-8) ; dans cette perspective, chacun est appelé à lutter (VII) en supportant les souffrances du temps présents qui sont de courtes durées (V, 5 ; XIX, 3-4), et à prendre soin de la destinée de tous :

Pratiquons la justice pour que nous soyons sauvés quand viendra la fin. Heureux ceux qui obéissent à ces préceptes ! Oui, même s'ils ont à souffrir un peu de temps en ce monde, car ils vendangeront le fruit impérissable de la résurrection. Que l'homme pieux ne s'attriste donc pas, si pour ce temps présent il est dans le malheur : une double félicité l'attend ; oui, là-haut, après sa résurrection, il partagera la joie de ses pères, pour l'éternité où il n'y a plus de peine. [...] Ayons donc la foi, frères et sœurs ; ce combat que nous menons est l'épreuve que nous impose le Dieu vivant, et nous luttons dans la vie présente pour être couronnés dans celle qui vient. XIX, 3-4 / XX, 2

Faisons pénitence de tout notre cœur, afin qu'aucun d'entre nous ne périsse. Car si nous avons reçu l'ordre de travailler à détourner des idoles et à enseigner la vérité, à plus forte raison ne faut-il pas laisser périr une âme qui connaît déjà Dieu. Aidons-nous les uns les autres à entraîner même les faibles vers le bien de façon à ce que nous soyons tous sauvés ; convertissons-nous et reprenons-nous les uns les autres. XVII, 1-2

L'homélie contient cependant quelques points dogmatiques comme ceux-ci :

- « Nous devons regarder Jésus-Christ comme nous regardons Dieu, comme “le juge des vivants et des morts” (Ac 10, 42) » (I, 1) ; « Au jour de son épiphanie, [...] il viendra nous racheter, chacun selon ses œuvres » (XVII, 4).
- Sa rédemption est une nouvelle création : « Il nous a appelés quand nous n'étions pas ; c'est son libre vouloir qui nous a faits passer du néant à l'être » (I, 8).
- Cette rédemption a été précédée de l'incarnation et elle aura pour conséquence la résurrection de la chair, d'où la nécessité de ne pas négliger son corps en ce monde :

Que nul d'entre vous ne dise que cette chair ne sera pas jugée et qu'elle ne ressuscitera pas. Reconnaissez-le. Comment avez-vous été sauvés, comment avez-vous recouvré la vue sinon alors que vous étiez revêtus de cette chair ? Il nous faut donc garder notre chair comme un temple de Dieu. En cette chair, vous avez été appelés, en cette chair vous irez à qui vous appelle. Si le Christ, le Seigneur, notre Sauveur, d'esprit qu'il était s'est fait chair pour nous appeler, c'est que c'est dans cette chair que nous recevrons notre récompense. IX, 1-5

Du point de vue ecclésiologique, on peut relever également plusieurs réflexions, même si elles ne sont pas immédiatement claires, ni peut-être d'une parfaite justesse théologique :

- « Si nous faisons la volonté de Dieu, nous appartiendrons à la première Église, à celle qui est spirituelle, et qui fut créée avant le soleil et la lune » (XIV, 1) : il semble qu'ici l'auteur fasse référence à Eph 1, 4 où S. Paul écrit que Dieu « nous a élus dans le Christ, dès avant la création du monde », donc que la première Église, l'Église spirituelle, serait celle qui est dans la pensée de Dieu. Déjà, il disait en II, 1 : « Notre Église était stérile avant que des enfants lui fussent donnés » (II, 1).

¹« On attribue encore à [Clément] une seconde épître que les anciens auteurs rejettent », *De viris illustribus*, 15.

- De même : « Les écrits des prophètes et des Apôtres portent que l'Église n'est pas de ce siècle, mais qu'elle est née au commencement ; elle était spirituelle comme notre Jésus et elle s'est manifestée dans les derniers jours pour nous sauver » (XIV, 2) ; faut-il l'entendre de la sainteté objective de l'Église comme mystère tel que l'affirmera le *Credo* ?
- « Cette Église qui était spirituelle est devenue visible dans la chair du Christ, nous montrant que si nous la gardons intacte dans notre chair, nous la recevrons dans le Saint-Esprit, car la chair est l'image de l'esprit » (XIV,3) ; sainteté objective appelée à devenir sainteté subjective chez les chrétiens ?
- « Gardez intacte la chair, pour avoir part à l'Esprit. Or, si nous disons que la chair est l'Église et que l'Esprit est le Christ, c'est donc qu'à outrager la chair, on outrage l'Église. Commettre une telle action, c'est s'exclure de l'Esprit, c'est-à-dire du Christ » (XIV, 3-4) ; ici serait marquée la conséquence d'une vie qui ne correspondrait pas à la sainteté objective offerte...

Une très belle doxologie, sans mention néanmoins de l'Esprit Saint, vient conclure l'homélie (XX, 5) :

Au Dieu unique et invisible,
 au Père de vérité, qui nous a envoyé le Sauveur, la source de l'incorruptibilité,
 et nous a manifesté par lui la vérité et la vie céleste,
 à Lui soit la gloire dans les siècles des siècles.
 Amen.